

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

REHABILITATION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS AGRICOLES

DEUX GUIDES DE
RECOMMANDATIONS AU SERVICE DE
NOTRE PATRIMOINE RURAL



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

MARS / AVRIL 2011 • n°17



De tous temps territoire agricole, le Parc naturel régional Oise – Pays de France est marqué par la présence de grands corps de ferme qui occupent le cœur de nos villages ou ponctuent la plaine. Ils représentent un important patrimoine architectural, paysager et culturel.

Cependant, avec la modernisation des outils agricoles, l'accès des cœurs de villages est très difficile pour les machines et les bâtiments sont inadaptés aux outils et aux pratiques actuels. De plus en plus d'agriculteurs envisagent alors de délocaliser leur corps de ferme devenu obsolète.

En effet, l'enquête agricole menée par le Parc en 2006, a montré qu'un agriculteur sur deux a un projet de cette nature.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a donc décidé d'aider les agriculteurs dans leur démarche de construction de nouveaux bâtiments respectueux de leur environnement, et de réfléchir avec eux à une reconversion possible de ce patrimoine remarquable que sont les corps de ferme anciens afin de préserver leur caractère.

Un premier guide de recommandations a été édité pour la construction agricole, il est composé de 3 fascicules. Le premier explique les démarches et les principes généraux à suivre, de la définition du projet à la réception des travaux en passant par la demande du permis de construire. Les deux autres fascicules traitent des aspects techniques relatifs aux deux grandes activités agricoles dans le Parc : les grandes cultures et les activités équestres. Chaque agriculteur aura ainsi toutes les chances de réussir son projet de construction en intégrant les préoccupations paysagères et environnementales indispensables.

Le deuxième guide aborde la reconversion des fermes remarquables du territoire du Parc. Il apporte des conseils pour entretenir et restaurer ce patrimoine en fonction de son époque de construction, puis donne des pistes pour son adaptation et sa reconversion.

Nul doute que chacun, propriétaire, promoteur, porteur de projet, élu... trouvera dans ces deux guides, de nombreux conseils permettant de réussir des projets de qualité dans le respect de l'identité de nos paysages, villages et bourgs.

Le Président du Parc

■ Directeur de publication
Patrice Marchand

■ Directrice de la rédaction
Sylvie Capron

■ Rédactrice en chef
Dorothée Rulence

■ Rédaction
**Chromatiques (Delphine Meudic),
Parc naturel régional Oise -
Pays de France**

■ Photo couverture
© **D.Grouard PNR OPF**

■ Photos non légendées
© **PNR OPF**

■ Réalisation
Markedia : www.markedia.net

■ Impression
Groupe des imprimeries Morault

■ Tirage
67 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683
Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe

Pour une maison plus respectueuse de l'environnement, suivez le guide !

4 Je découvre

Polo Club du Domaine de Chantilly : une expérience unique près de chez vous !

5 Je comprends

Réhabilitation et construction de bâtiments agricoles : deux guides de recommandations au service de notre patrimoine rural



Parc naturel régional
Oise - Pays de France

8 Je communique

9 Je témoigne

Des agents de sécurité pour amphibiens : zoom sur l'action des bénévoles du Parc

10 J'agis

Devenez Correspondant Parc

11 Je joue

12 Je partage

POUR UNE MAISON PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, SUIVEZ LE GUIDE !

Clair, pratique, coloré... à la fois didactique et technique, ce guide d'informations et de recommandations vous aide, photos et illustrations à l'appui, à rendre votre maison plus écologique. Il s'appuie sur trois règles d'or : bien connaître son environnement avant d'agir ; diminuer sa consommation, lutter contre les déperditions avant de recourir aux énergies renouvelables, le tout en respectant l'identité architecturale et paysagère du territoire.

DIMINUER SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : DES ACTIONS QUI, À LONG TERME, RÉDUIRONT À LA FOIS VOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET VOS DÉPENSES. MAIS AVANT DE VOUS LANCER DANS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION OU D'EXTENSION SUR VOTRE HABITATION, AVANT D'INVESTIR EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT, IL EST ESSENTIEL DE BIEN PRÉPARER VOTRE PROJET. POUR VOUS AIDER, LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE VIENT DE PUBLIER LE GUIDE « INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU BÂTI ».

vous lancer dans les énergies renouvelables si votre maison est mal isolée ! Passé ce cap, vous pourrez alors envisager de recourir aux énergies renouvelables : chauffe-eau solaire, pompe à chaleur, chauffage au bois...

Le guide vous aidera aussi à mieux gérer les eaux pluviales sur votre parcelle et à mettre en place un assainissement autonome pour prévenir toute pollution du milieu.

© Mimi Pectar - Fotolia.com



Bien connaître son environnement

Avant d'envisager des travaux d'extension, d'isolation, d'assainissement..., il est essentiel de bien étudier le rapport entre votre habitation et son environnement naturel et bâti. Des questions qui vous aideront à mieux respecter l'identité et le caractère du patrimoine qui vous entoure. Étudier son environnement, c'est aussi prendre conscience de son potentiel. Exposition, climat, composition des sols... Passer tous ces éléments à la loupe est essentiel avant de définir vos travaux.

Consommer moins et mieux

Pour réduire votre impact environnemental et alléger vos factures, il suffit parfois de peu.

À commencer par deux principes de base.

1 : Diminuer ses consommations, l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qu'on ne consomme pas.

2 : Lutter contre les déperditions, inutile de

A TÉLÉCHARGER

LE GUIDE « Intégrer les enjeux environnementaux au bâti »

et la fiche sur **Les aides financières** sont téléchargeables sur le site Internet du Parc, rubrique documents :

www.parc-oise-paysdefrance.fr

Le guide se trouve également à votre disposition dans toutes les mairies du territoire.



Sommaire	
Introduction	2-5
Comprendre son environnement et connaître son patrimoine bâti	6-9
Lutter contre les déperditions : Une maison bien isolée	10-14
Diminuer sa consommation d'énergie : Chauffage et eau chaude	15-18
Diminuer sa consommation d'énergie : Éclairage et électroménager	19-21
Le chauffe-eau solaire : Prendre en compte le toit et le soleil	22-24
Les pompes à chaleur : Choisir le chauffage de son environnement	25-27
Le chauffage au bois : Une ressource renouvelable et locale	28-31
La section photovoltaïque : Produire de l'électricité à son domicile	32-35
Les eaux pluviales : Pour une gestion à la parcelle	36-38
L'assainissement autonome : Prévoir toute pollution du milieu	39-41
Glossaire	42-43
En savoir plus...	44-45

Couverture du guide Intégrer les enjeux environnementaux au bâti.

▲ Sommaire du guide Intégrer les enjeux environnementaux au bâti.

POLO CLUB

DU DOMAINE DE CHANTILLY :

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS !

S'il est situé dans un cadre magnifique au cœur du village d'Apremont et en lisière de la forêt d'Halatte, le Polo Club de Chantilly est également implanté sur un territoire de tradition équestre.

L'épopée du Polo Club de Chantilly

On découvre le polo sur le territoire actuel du Parc dès 1920 avec le baron Robert de Rothschild qui avait déjà choisi les terres prestigieuses d'Apremont pour l'implantation de terrains de polo et d'herbage. Le village était donc déjà au début du XX^{ème} siècle le lieu de rendez-vous des ligues du polo club mondial.

Si Apremont accueille depuis longtemps les professionnels et les amateurs de polo, ce n'est pas un lieu isolé sur le territoire du Parc. En effet, la commune de Mortefontaine possédait également un terrain de polo sur le domaine de Vallière. Le baron Elie de Rothschild se souvient « *Il y avait même un club-house, il était adjacent au premier neuf trous remplacé ensuite par l'actuel golf de Morfontaine* ». Puis à Saint-Maximin, au château de Laversine où l'Institut de France louait déjà des terres pour accueillir deux terrains de polo. « *On y accédait de*

C'EST EN PERSE, IL Y A PLUS DE DEUX MILLÉNAIRES, QUE L'ON TROUVE LES PREMIÈRES TRACES DU POLO. CETTE « DISCIPLINE NOBLE » EST ALORS PRATiquÉE PAR LES MEILLEURS GUERRIERS, LES ROIS ET LES PRINCES. APRÈS UN LONG VOYAGE, LE POLO A TROUVÉ PLUSIEURS TERRES DE PRÉDILECTION : L'ANGLETERRE, L'ARGENTINE, LES ÉTATS-UNIS... ET LA FRANCE OÙ PRÈS D'UN MILLIER DE PASSIONNÉS PRATIQUENT CE SPORT HORS DU COMMUN. UN TIERS DES LICENCIÉS S'ENTRAÎNENT AU CŒUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE. LE POLO CLUB DE CHANTILLY NOUS OUVRE LES PORTES DE SON DOMAINE D'EXCEPTION.



Laversine à cheval, par la Haute Pommeraie. Dans ce temps-là, il y avait un minuscule club-house, pas d'eau courante, pas de tribune. Le thé venait du château.

Moins connu que la tradition équestre de Chantilly, le polo fait également partie intégrante de l'histoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France. C'est donc en toute logique qu'en 1995, un groupe de passionnés mené par M. Guerrand Hermès choisit Apremont pour installer un grand espace consacré au polo. L'Institut de France accepte alors de leur louer les terres de la ferme d'Apremont pour 50 ans.

L'épopée du Polo Club de Chantilly est lancée ! Aujourd'hui, c'est le plus

important centre de polo de France. Grâce à la qualité de ses infrastructures et de son accueil, il attire de nombreux sportifs de haut niveau. L'équipe de France, dont une partie des joueurs est issue du département de l'Oise, s'entraîne régulièrement à la ferme d'Apremont et a même remporté le dernier championnat d'Europe en 2010. Le club organise aussi des compétitions internationales comme l'Open de France en septembre, l'un des plus importants tournois d'Europe !



UN SPORT SPECTACULAIRE À DÉCOUVRIR

Peu connu du grand public, le polo oppose deux équipes de quatre cavaliers, sur un terrain aux dimensions gigantesques (275 x 145 m). Munis d'un long maillet en bambou ou résine, les joueurs doivent marquer le plus de goals possibles en envoyant une balle dans les buts adverses. La victoire d'une équipe dépend en grande partie de la qualité de sa « cavalerie ». Rapides, maniables, puissants, les chevaux de polo doivent savoir s'arrêter... puis redémarrer au quart de tour !

Pour permettre à tous de découvrir ce sport à la fois élégant et méconnu, le club vous invite gratuitement à venir assister à des matchs commentés. Chaque samedi et dimanche d'été à 15h, c'est un véritable spectacle qui s'offrira à vous. Mais ce sera aussi l'occasion de vous rendre à Apremont sur le splendide site du polo club. Enfin, pour les plus curieux le club propose aussi des séances spéciales d'initiation de deux heures (une heure de préparation et une heure à cheval) et des cours de polo adaptés à tous : hommes, femmes (le polo féminin se développe de plus en plus) et même enfants grâce au poney polo !

Pour plus de renseignements : www.poloclubchantilly.com ou 03 44 64 04 30

RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS AGRICOLES

DEUX GUIDES DE RECOMMANDATIONS AU SERVICE DE NOTRE PATRIMOINE RURAL

DEPUIS SA CRÉATION EN 2004, LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE VEILLE À PRÉSERVER SON IDENTITÉ ARCHITECTURALE, ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE. LES ANCIENS CORPS DE FERME, SOUVENT SITUÉS AU CŒUR DE NOS VILLAGES, COMPTENT PARMI LES JOYAUX DE CE PATRIMOINE. MALHEUREUSEMENT, LA PLUPART DE CES BÂTIMENTS SONT À LA FOIS COÛTEUX EN ENTRETIEN ET INADAPTÉS AUX PRATIQUES AGRICOLES ACTUELLES. UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE PARC EN 2006 A RÉVÉLÉ QUE SUR 148 AGRICULTEURS INTERROGÉS, PLUS DE LA MOITIÉ SOUHAITAIT DÉPLACER OU RÉHABILITER LEUR ANCIEN CORPS DE FERME. POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS, MAIS AUSSI TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS PAR CES PROJETS – ÉLUS, ARCHITECTES, PAYSAGISTES... –, LE PARC A RÉALISÉ DEUX GUIDES DE RECOMMANDATIONS : UN PREMIER SUR LA RÉHABILITATION DES CORPS DE FERME ANCIENS ET UN SECOND SUR LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS AGRICOLES MODERNES.



▲ Ferme de l'ère industrielle à Beaulieu-le-Neuf

Les anciennes fermes font partie de notre patrimoine rural. Mais ce précieux héritage est, pour de nombreux propriétaires, à la fois un cadeau et une charge.

Des corps de ferme obsolètes

Conçus à l'origine pour l'élevage ou les cultures, imbriqués dans le tissu urbain des villages, les anciens corps de ferme ne sont plus aujourd'hui adaptés aux pratiques agricoles actuelles. Certains bâtiments comme les bergeries et les granges sont délaissés, les tracteurs ont du mal à circuler dans les villages, de nouveaux lotissements bloquent l'accès aux champs... À cela s'ajoutent des coûts élevés d'entretien et des problèmes de voisinage liés à des activités décalées qui peuvent être notamment source de bruits. Une situation critique pour beaucoup d'agriculteurs. Plusieurs petits villages comme Montépilloy, par exemple, comptent jusqu'à six de ces anciens et immenses corps de ferme !

Face aux difficultés évoquées, une solution peut être envisagée: rénover et réhabiliter ces corps de ferme en leur attribuant une nouvelle fonction, et les délocaliser, en construisant une nouvelle exploitation en périphérie du village.



© PNR OIF



© PNR OIF

▲ Ferme traditionnelle à Boasne

Rénovation et réhabilitation : un nouveau souffle pour ces corps de ferme

Il existe plusieurs solutions pour préserver notre paysage rural : adapter les corps de ferme aux nouvelles pratiques agricoles, les reconvertir en espaces commerciaux ou en logements... Pour accompagner les porteurs de ces projets, le Parc a publié un premier guide, « Fermes remarquables du Parc naturel régional », qui propose des solutions pour sauvegarder la richesse architecturale de ces corps de ferme, source d'intérêt patrimonial mais aussi économique et touristique pour les communes.

Connaître son bâti est la condition sine qua non pour savoir le préserver. Le guide se concentre d'abord sur les caractéristiques architecturales et paysagères de ces corps de ferme. 35 fermes remarquables du Parc ont été analysées (photos aériennes, inventaires de bâtiments, analyses historiques et cartes – parfois très anciennes comme celle de la capitainerie d'Halatte de 1710 – à l'appui), puis classées en quatre grandes typologies : monastiques (à partir du XII^e siècle), domaniales (XV^e siècle), traditionnelles (XVII^e siècle) et de l'ère industrielle. Descriptions, photos et dessins permettent d'identifier les caractéristiques architecturales de la construction, pour pouvoir ensuite l'entretenir et la restaurer. C'est l'objet du second cahier qui fournit des clés pour évaluer l'état du bâti et des espaces extérieurs qui composent un corps de ferme. Fondations, maçonneries, couvertures mais aussi pavages, murs de clôture... sont passés à la loupe afin de prévenir, de déceler et de réparer d'éventuels désordres. Place ensuite aux mises aux normes et aux interventions sur le bâti.

Comment améliorer la performance du bâti ? Comment le transformer ? Selon la typologie

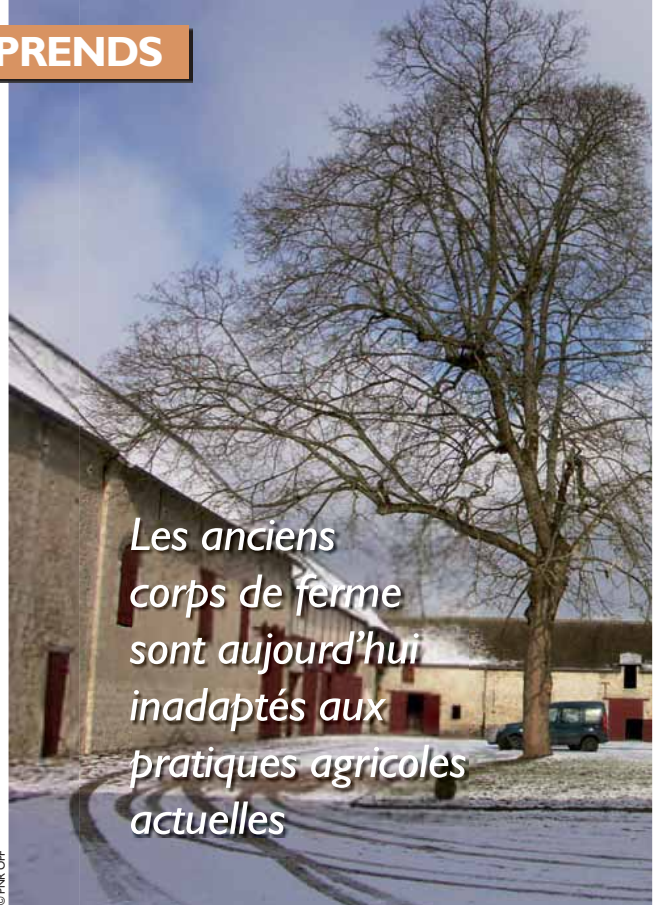
du corps de ferme et le bâtiment en question (bergerie, grange, écurie), des solutions sont proposées pour exploiter le volume,

Agriculteur à la retraite, Monsieur Jonnart a reconverti sa ferme, située près de l'église, dans le village de Mortefontaine :

« Mon père occupait la ferme depuis 1928. Lorsque j'en ai héritée, les bâtiments étaient en ruine. De plus, les anciennes bergeries n'avaient plus d'utilité depuis 1975. On a donc

décidé de réhabiliter ce patrimoine qui, au vu de sa situation, avait une importante valeur foncière. En 2004, nous avons commencé les travaux. Avec l'aval de l'architecte des Bâtiments de

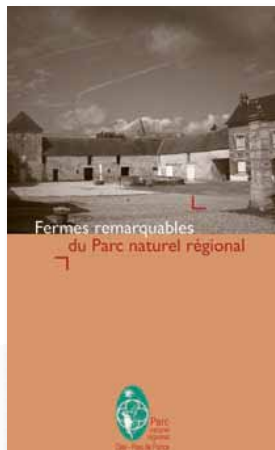
France, les bâtiments et les toits ont été restaurés et 37 appartements F3 et F4 ont vu le jour. Le résultat est harmonieux et les appartements sont presque tous occupés ! »



Les anciens corps de ferme sont aujourd'hui inadaptés aux pratiques agricoles actuelles

© PNR OFF

▲ Ferme domaniale à Balagny-sur-Aunette



▲ Couverture du guide Fermes remarquables du Parc naturel régional

créer de nouvelles ouvertures ou encore ajouter une extension : de précieuses pistes pour moderniser les anciennes fermes tout en préservant leur caractère. Le dernier cahier « Protéger et reconvertir, la règle d'urbanisme » est surtout destiné aux élus et leur permet de s'orienter parmi l'ensemble des mesures d'aides à la protection et à la valorisation qui existent.

Parce que certaines réhabilitations (création de logements pour la location, salles de réception...) peuvent entraîner de profonds bouleversements au sein des communes, il est nécessaire d'anticiper ces changements. Par ailleurs, le Parc a fait appel aux étudiants en master et PFE (projet de fin d'études) de l'école d'architecture et de paysage de Lille pour concevoir des projets de reconversion de corps de ferme à Rully et Raray. Des projets qui, sans

nul doute, seront examinés avec la plus grande attention dès leur réception en juin prochain !

Construire de nouveaux espaces agricoles

Depuis 2004, le Parc accompagne des projets de constructions liés aux activités agricoles. Désormais, les principes de cet accompagnement sont formalisés par écrit dans le guide « Recommandations pour la construction agricole ». Divisé



▲ Nouveau corps de ferme à Orry-la-Ville



▲ Ferme monastique
du Prieuré Sainte-
Geneviève à Borest

Adjoint à la mairie de Boran-sur-Oise, agriculteur, Monsieur de Moustier a suivi l'élaboration du guide : *Recommandations pour la construction agricole*

en trois fascicules, le premier explique les démarches et les principes généraux à suivre, de la définition du projet à la réception des travaux en passant par la demande du permis de construire. Pour chaque étape, des conseils sont donnés dans un souci non seulement fonctionnel, mais aussi réglementaire, esthétique et durable. Orientation, accès, agencement, volumes mais aussi choix des coloris et des matériaux, recours aux énergies renouvelables, préservation de la biodiversité... le guide envisage tous les aspects qui permettent d'inscrire de nouvelles installations dans l'espace et le temps et d'anticiper les évolutions futures. Des bâtiments harmonieux mettent en valeur l'activité et aident également à entretenir de bonnes relations avec ses voisins ! Chacun peut donc au travers d'efforts permettre une bonne intégration paysagère et environnementale à son projet. Enfin, des clés sont données pour répondre aux démarches administratives et mettre toutes les chances de son côté pour que le projet soit accepté.

Conçus en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Oise et les Haras nationaux, les deux autres fascicules traitent les aspects techniques relatifs aux deux grandes activités agricoles dans le Parc : les grandes cultures et les activités équestres. Le logement de fonction, de plus en plus plébiscité par les nouvelles générations, fait également l'objet de recommandations spécifiques.

Pour concrétiser votre projet, le Parc propose aussi un accompagnement personnalisé s'appuyant sur des expériences déjà suivies et sur une boîte à outils permettant de mettre en situation et de définir les caractéristiques de constructions : des maquettes modulables en dur et des échantillons de matériaux donneront vie à vos plans. Le Parc propose enfin une aide financière permettant de prendre en charge jusqu'à 60 % des surcoûts liés à l'intégration paysagère (étude architecturale, matériaux, aménagements paysagers des abords). Renseignez-vous ! ●

Les guides seront disponibles dès le mois d'avril auprès des mairies du Parc et seront téléchargeables sur le site du PNR : www.parc-oise-paysdefrance.fr

« L'idée est de construire un ensemble à la fois harmonieux, fonctionnel, pas trop cher et qui dure dans le temps. Quelqu'un qui veut construire a surtout affaire à deux interlocuteurs : le constructeur, qui est dans une logique économique, et l'architecte, qui est là pour dessiner le projet. Or, un ensemble de considérations esthétiques, pratiques et réglementaires sont à prendre en compte. Le principal problème est lié aux volumes : on n'a pas besoin de hauteurs énormes ! Dans un souci esthétique, on peut opter pour des hangars semi-ouverts, varier les hauteurs des bâtiments... et les économies ainsi réalisées peuvent être réinvesties dans un beau bardage ! Le Parc a conscience de toutes ces problématiques et offre une précieuse aide technique et administrative. Nous, nous avons hérité de corps de ferme magnifiques ! Il ne faut pas oublier que dans une construction, on doit aussi penser aux autres, à nos enfants. »



et offre une précieuse aide technique et administrative. Nous, nous avons hérité de corps de ferme magnifiques ! Il ne faut pas oublier que dans une construction, on doit aussi penser aux autres, à nos enfants. »

Les dernières éditions du Parc



DÉCOUVRONS LES VILLAGES DU PARC

Le Parc poursuit sa collection sur la découverte de ses villages avec l'édition de 4 nouvelles plaquettes sur les villages de Pontpoint, Plailly, Mortefontaine et Chaumontel. Ces plaquettes proposent des randonnées de 45 minutes à 1h30 pour découvrir le patrimoine historique de ces villages trop souvent méconnus.

Ces plaquettes sont disponibles gratuitement dans chacune des mairies ci-dessus, à la Maison du Parc et sont téléchargeables sur le site Internet du Parc.



LE LIVRET VIVONS LE PARC PRINTEMPS – ÉTÉ 2011

Comme chaque année, le Parc a édité son livret de manifestations proposées par ses partenaires sur le territoire. Disponible dans de nombreux points de diffusions sur le territoire du Parc (offices de tourisme, cinémas, bibliothèques, mairies...) vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc (rubrique visitons le Parc, sortons avec le Parc).

Vous y trouverez un large panel de manifestations pour occuper vos week-ends.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

Le Parc a édité son rapport d'activités. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site internet du Parc (rubrique document) il décrit l'ensemble des actions menées par le Parc au cours de l'année 2010.

GUIDES

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU BÂTI

Le Parc propose dans ce guide des informations et des recommandations pour intégrer dans la construction ou les rénovations de sa maison les questions environnementales. (Pour en savoir plus cf rubrique j'informe)

Disponible en mairie, vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc rubrique documents.



AMÉNAGEMENTS URBAINS DURABLES

Le guide aide les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à intégrer la prise en compte de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement dans leurs futurs aménagements, de la définition du projet, à la conception et enfin à sa réalisation.

Disponible en mairie, vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc rubrique documents.

LES FERMES REMARQUABLES DU PARC

Réparti sur 4 cahiers, ce guide propose un inventaire des corps de ferme remarquables du territoire du Parc, puis apporte des conseils aux propriétaires dans leur projet de restauration ou de réhabilitation de leurs bâtiments. (Pour en savoir plus cf rubrique Je comprends)

Disponible en mairie, vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc rubrique documents.

RECOMMANDATIONS POUR LA CONSTRUCTION AGRICOLE

Réparti sur 3 cahiers, ce guide vient en aide aux agriculteurs qui souhaitent délocaliser leur siège d'exploitation agricole. (Pour en savoir plus cf rubrique Je comprends)

Disponible en mairie, vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc rubrique documents.

DES ENSEIGNES POUR LES PRODUCTEURS OISE – PAYS DE FRANCE

Référencés sur une carte disponible en mairie, en Office de Tourisme... et sur le site internet du Parc, les points de vente des Producteurs Oise – Pays de France sont aujourd'hui repérables par des enseignes placées sur les bâtiments de leur exploitation. De couleur verte pour les agglomérations, ces enseignes vous indiquent le nom du producteur, les produits qu'il vend et ses coordonnées. Lait, fruits rouges, endives, moutons... ces produits sont près de chez vous, alors, n'hésitez plus à consommer localement en vous rendant chez l'un des 12 producteurs Oise - Pays de France qui vendent à la ferme.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE

Le 5 octobre dernier, le Parc naturel régional Oise – Pays de France et la Communauté de l'Agglomération Creilloise, ont signé une convention de partenariat. Elle a pour objectifs de renforcer les liens déjà existants entre les deux structures mais également d'envisager des actions communes. Protection de l'environnement, valorisation du patrimoine naturel et culturel, échanges d'informations et communications réciproques. Cette convention permettra de démultiplier les effets positifs des actions menées par chacune des deux structures.

PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES DU PARC

Pour la cinquième année consécutive, le Parc propose à des écoles de son territoire de les accompagner dans un projet « éco-citoyen » sur les thèmes de l'eau, de la forêt, du patrimoine historique et du jardin. Cette année ce sont 15 écoles des communes, d'Asnières-sur-Oise, Avilly-Saint-Léonard / Courteuil, Chantilly, Chaumontel, Coye-la-Forêt, Creil, Fontaine-Chaalis, Fosses, Gouvieux, Lamorlaye, Luzarches, Orry-la-Ville, Saint-Maximin, Senlis, Viarmes soit 41 classes du CP au CM2 que le Parc va accompagner.

LE JOUR DE LA NUIT

Le 30 octobre dernier, la commune de Montépilloy a accueilli le Parc et les astronomes amateurs de Senlis pour sensibiliser la population à la pollution lumineuse, au programme : une observation des étoiles proposée par les astronomes amateurs de Senlis et une balade contée par Madame Virgitti du Jardin des contes sur les étoiles et les légendes de la nuit. En éteignant son éclairage public, la commune de Montépilloy a permis le succès de la manifestation. La pollution lumineuse est provoquée par un éclairage public trop important. Elle nuit à l'observation des étoiles mais perturbe également le cycle de vie de nombreuses espèces et peut avoir des conséquences sur notre santé. Il est encore temps d'agir, si vous aussi particuliers ou communes vous souhaitez, à votre échelle participer à la réduction de cette pollution, contactez le Parc et faites que la nuit retrouve toute sa magie !

© mélanie chaput - Facebook.com



je témoigne

DES AGENTS DE SÉCURITÉ
POUR AMPHIBIENS :

ZOOM SUR L'ACTION DES BÉNÉVOLES DU PARC

Chaque année, des milliers d'amphibiens du Parc regagnent les zones humides pour se reproduire. Malheureusement, beaucoup sont victimes d'accidents sur les routes. Pour sauver ces espèces protégées, des bénévoles se transforment en agents de sécurité pour grenouilles, crapauds et tritons. Zoom sur une action qui, chaque printemps, sauve quelques 10 000 amphibiens.

C'est entre février et mars, lorsque la migration se déclenche, que les bénévoles entrent en action. L'un d'eux, Jean-Noël Gauthier, nous explique le procédé : « des bâches verticales fournies par le Parc sont installées en amont des routes. Elles stoppent les amphibiens qui tombent dans des seaux placés en contrebas. Chaque soir, nous transportons les seaux de l'autre côté de la route. Crapauds communs, grenouilles vertes, rousses, agiles ou encore tritons palmés... tous peuvent ainsi regagner sans danger les marais ». Pour ce bénévole passionné, cette action est riche en enseignements : « Chacun peut s'engager en fonction de ses disponibilités. C'est une expérience unique qui conduit à une prise de conscience concrète des problèmes environnementaux, comme celui des corridors écologiques ». Une expérience qui pourrait aussi s'inscrire sur le long terme : « Au-delà de ces actions, nous avons désormais des données précises sur le territoire du Parc. Ainsi, l'installation de crapauducs, passages intégrés dans l'infrastructure routière, permettrait de sécuriser de manière pérenne ces axes de migration ».

Si vous aussi vous souhaitez devenir bénévole,
contactez le Parc

www.parc-oise-paysdefrance.fr
ou 03 44 63 65 65

DEVENEZ CORRESPONDANT PARC, ET TRANSMETTEZ LES VALEURS ÉCO-CITOYENNES

« INFORMER ET SENSIBILISER LE PUBLIC À L'ENVIRONNEMENT »
EST L'UN DES OBJECTIFS DE LA CHARTE DU PARC NATUREL
RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE. POUR PROMOUVOIR L'ÉCO-
CITOYENNETÉ, LE PARC PEUT COMPTER SUR UN RÉSEAU DE 46
« CORRESPONDANTS PARC ». TOUS BÉNÉVOLES, CES HOMMES
ET FEMMES S'ENGAGENT À RELAYER AUPRÈS DES HABITANTS DE
LEUR COMMUNE LES INFORMATIONS ÉCO-CITOYENNES QU'ILS
REÇOIVENT. L'EXPÉRIENCE VOUS TENTE ?
N'HÉSITÉS PLUS, LE PARC A BESOIN DE VOUS !

Tout habitant du Parc peut, s'il le souhaite, devenir Correspondant Parc. Ses missions : être présent aux formations proposées par le Parc sur les gestes éco-citoyens (au moins ½ journée par an), relayer l'information dans son quartier et sa commune, accepter d'être l'interlocuteur pour les habitants de sa commune sur les sujets éco-citoyens. Ces engagements sont formalisés dans une convention signée entre le Correspondant et le Parc (convention qui peut être résiliée à tout moment).



▲ Toute l'année, les Correspondants Parc participent aux manifestations locales pour vous sensibiliser aux thèmes éco-citoyens. N'hésitez pas à aller les voir, ils sont là pour vous aider !

Correspondants Parc pendant trois matinées de janvier à mars, et élabore une campagne de communication en lien avec le thème retenu : affiches, guides, fiches pratiques, panneaux d'exposition... autant d'outils didactiques qui permettront aux bénévoles de sensibiliser les habitants. Une fois formé, le Correspondant devient l'informateur-relais du Parc au sein de sa commune. Il peut alors organiser des événements, participer aux manifestations locales – brocantes, journées de formation, manifestations sportives, etc. – et diffuser l'information éco-citoyenne en rapport avec le thème de l'année ou des années pré-

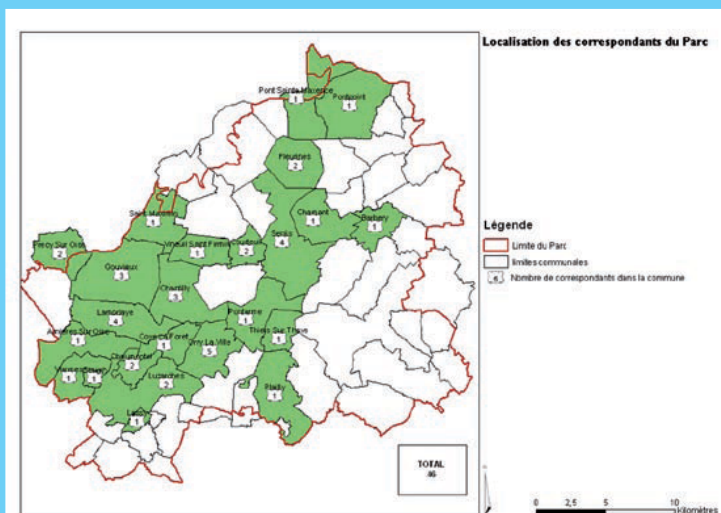
cédentes. Il accompagne les habitants qui souhaitent devenir éco-citoyens et répond à leurs questions. À tout moment, il peut s'appuyer sur les outils mis à disposition par le Parc et bénéficier de son soutien technique.

Si vous souhaitez devenir Correspondant Parc, envoyez vos coordonnées à l'adresse : correspondants@parc-oise-paysdefrance.fr ou téléphonez au 03 44 63 65 65

La mise en place de campagnes éco-citoyennes

Économiser l'énergie, réduire les déchets, éco jardiner... Pour atteindre ces objectifs, le Parc a besoin de l'implication des habitants. Chaque année, il les incite donc à adopter de nouveaux gestes éco-citoyens. En 2011, « l'eau » vient s'ajouter aux thèmes déjà développés depuis 2007.

Les campagnes éco-citoyennes se déroulent toujours suivant le même schéma. Dans un premier temps, le Parc forme les



VOTRE COMMUNE ET LE PARC ONT PEUT-ÊTRE BESOIN DE VOUS !

Vous habitez peut-être dans l'une des 36 communes (cf. carte) qui attendent encore leur Correspondant. Si c'est le cas, le Parc a besoin de vous ! Étudiant, actif, retraité... peu importe votre profil, l'important reste votre volonté d'agir. Une expérience bénévole qui vous permettra de tisser des liens avec les habitants de votre commune et de les impliquer dans un projet qui vous tient à cœur.

◀ Carte de localisation des Correspondants Parc

JE JOUE



1 Lieu où sont logés les chevaux.



2 Entrée principale d'une cour de ferme.



3 Bâtiment où étaient stockées les récoltes.



4 Bâtiment réservé à l'élevage des pigeons.

A LA DÉCOUVERTE DES FERMES HISTORIQUES DE NOS VILLAGES !



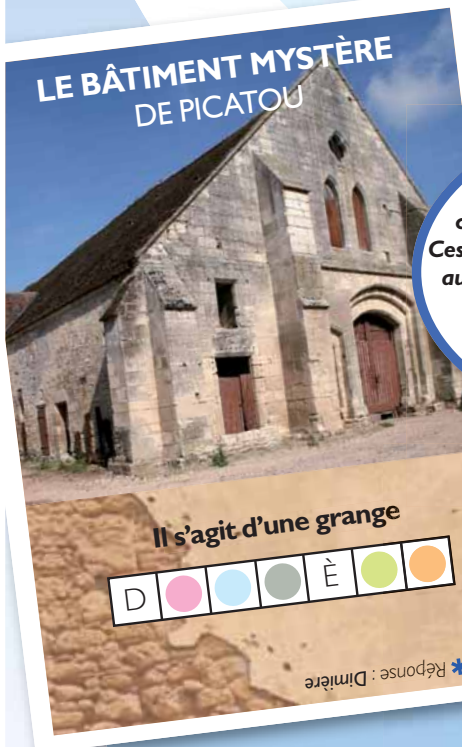
* Réponses : 1 : écurie, 2 : Portail, 3 : Grange, 4 : Pigeonnier, 5 : Cour, 6 : Mare



5 Espace extérieur entouré par les bâtiments de la ferme.



6 Point d'eau servant à abreuver les animaux.



LE BÂTIMENT MYSTÈRE DE PICATOU

Il s'agit d'une grange



* Réponse : Dîmière

Sur le territoire du Parc, on trouve encore plusieurs granges comme celle représentée sur la photo. Ces très grandes granges ont été construites au Moyen-Age. Celle-ci appartenait aux moines de l'Abbaye de Chaalis. Aujourd'hui cette grange appartient à un agriculteur du Parc naturel régional.



Pour découvrir à quoi servait cette grange place les mots manquants au bon endroit dans le texte : récolte, impôts, blé, bâtiment.

Au Moyen-Age, les paysans payaient des aux religieux des abbayes. Pour payer cet impôt, les paysans donnaient une partie de leur de céréales aux moines. Cet impôt s'appelait la dîme.

Une grange dîmière était donc le où les religieux entreposaient l'impôt que leur versaient les paysans sous forme de sacs de de sarrasin ou d'orge.

* Réponses : impôts, récolte, bâtiment, blé

2011

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI



A LA DÉCOUVERTE DES ARBRES DE NOTRE RÉGION !

Sortie animée par Karine Payet guide de Parc

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
Forêt de Coye (RDV devant le centre culturel de Coye-la-Forêt / 21 rue d'Hérivaux) de 14h15 à 17h
Inscription obligatoire auprès du PNR au **03 44 63 65 65**



LE BOIS, MATÉRIAU DE CONSTRUCTION : DÉCOUVERTE D'UNE SCIERIE

Sortie organisée dans le cadre de la Semaine du Bois.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
Scierie Dupriez de Vineuil-Saint-Firmin (zone artisanale de Vineuil : plan fourni à l'inscription) de 14h30 à 16h00
Inscription obligatoire auprès du PNR au **03 44 63 65 65**



PORTES OUVERTES DES CENTRES D'ENFOUSSEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Centre d'enfouissement de Saint-Maximin ➔ le 13

Centre d'enfouissement de Villeneuve-sur-Verberie ➔ le 28

Gratuit • Horaires et lieux de rendez-vous :
Installation de stockage SITA de Saint-Maximin, visite du parcours biodiversité à 10h et 14h30
Installation de stockage SITA de Villeneuve-sur-Verberie, parcours biodiversité sur la thématique « découverte des orchidées sauvages » à 14h.
Inscription obligatoire auprès du PNR au **03 44 63 65 65**
Les plans d'accès aux sites seront fournis lors de l'inscription.



Le patrimoine industriel

Souvent méconnu du grand public, le patrimoine industriel mérite pourtant que l'on y prête une attention particulière. Partie intégrante du patrimoine architectural français, sa présence marque la France et le territoire du Parc dès le XVIII^{ème} siècle. Cet ouvrage, réalisé par la Communauté de l'Agglomération Creilloise, retrace les origines, le développement et la pérennité des activités industrielles à travers les éléments les plus significatifs de son patrimoine et de son architecture.

Les nombreuses illustrations vous font découvrir ce patrimoine des bords de l'Oise, de la Brèche et du Thérain, constitué d'usines, de cités ouvrières, de châteaux industriels ou de coopératives.

Véritable part de notre histoire, le Parc vous recommande cet ouvrage qui montre une nouvelle facette du territoire.

Ateliers découvertes

Pour les enfants âgés de 7 à 12 ans • Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Ateliers gratuits

Une réservation préalable est nécessaire auprès du Parc au **03 44 63 65 65**

Mercredi 13 avril

A la découverte de la forêt

Horaire et lieu de rendez-vous : **14h30 • 17h**
Forêt de Chantilly • RDV à 14h15 • Parking situé entre le 1^{er} et le 2^{ème} étang (côté Orry-la-Ville).



Mercredi 18 mai

A la découverte des habitants de la mare

Horaire et lieu de rendez-vous : **14h30 • 17h**
Forêt d'Halatte • RDV à 14h15 • Parking du Poteau de la Belle Croix.



ile de France



Soignons parc

Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise - Pays de France